

France-Perpignan: Concrete repair work

OJ S 100/2015 27/05/2015

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général Pyrénées Orientales

Postal address: 24 quai Sadi Carnot, BP 906

Town: Perpignan

Postal code: 66906

Country: France

For the attention of: Mme Malherbe Hermeline

E-mail: service.marches@cg66.fr

Telephone: +33 468858192

Fax: +33 468356561

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.cg66.fr>Address of the buyer profile: <https://marches.cg66.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://marches.cg66.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Conseil départemental des Pyrénées-Orientales — direction des routes — pôle études générales

Postal address: 30 rue Pierre Bretonneau — BP 906

Town: Perpignan Cedex

Postal code: 66906

For the attention of: Mme Amara Richard

Fax: +33 468858889

Internet address: <https://marches.cg66.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Conseil départemental des Pyrénées-Orientales — direction des routes — pôle études générales

Postal address: 30 rue Pierre Bretonneau — BP 906

Town: Perpignan Cedex

Postal code: 66906

For the attention of: Mme Amara Richard

Fax: +33 468858889

Internet address: <https://marches.cg66.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Mme la présidente du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, service des marchés publics

Postal address: 150 avenue de Milan, MI Saint-Charles, BP 906

Town: Perpignan Cedex

Postal code: 66906

Internet address: <https://marches.cg66.fr>**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Rd 914 - remise en etat de service des appuis des ouvrages de L'Estacade de Cerbère.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Commune de Cerbère (66), située au bord de la Mer Méditerranée.

NUTS code FR815 Pyrénées-Orientales

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Rd 914 - remise en etat de service des appuis des ouvrages de L'Estacade de Cerbère.

II.1.6. CPV code(s)

45262330 Concrete repair work, 45220000 Engineering works and construction works

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est soumis aux dispositions des articles 36 et 67 du Code des marchés publics.

le dialogue avec les candidats permet une meilleure identification des moyens propres à satisfaire au mieux les besoins et les exigences de la personne publique à partir d'un programme fonctionnel rédigé par ses services.

la détermination des solutions se fait dans le cadre d'une discussion entre le pouvoir adjudicateur et les candidats admis à y participer. Lorsque le pouvoir adjudicateur estime que la discussion est arrivée à son terme, les candidats ayant participé à toutes les phases de la discussion en sont informés.

l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils peuvent ne pas être admis à participer à la

totalité de la procédure.

l'objectif est de choisir la solution la plus adaptée pour la remise en état de service de l'estacade de Cerbère, à savoir la réparation et la protection et/ou la reconstruction des appuis des ouvrages de l'estacade de Cerbère.

Les variantes seront autorisées.

Les candidats pourront présenter, conformément à l'article 50 du Code des marchés publics, une offre comportant des variantes.

Les entreprises devront garantir dans leurs variantes éventuelles l'atteinte des objectifs fixés lors de la phase de dialogue.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Garantie financière: Retenue de garantie de 5 % sur chaque acompte ou garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les travaux seront financés selon les modalités suivantes:

Financement:

- budget Départemental principal: Chapitre 23
- ressources propres

paiement:

- par mandat administratif, dans le délai réglementaire global de 30 jours maximum
- acomptes prévus
- prix révisables
- possibilité de nantir ou de céder le marché.

avance: A hauteur de 5 % du montant initial du marché, sous réserve de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance, exigée pour versement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics:

- lettre de candidature - habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de candidature groupée;
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP;
- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 11 du code du travail.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics:

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du Code des marchés publics:

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat;
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature;

En cas de groupement, l'appréciation des capacités techniques, professionnelles et financières des membres du groupement est globale.

pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 3: and Maximum number 4

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: La liste des candidats invités à dialoguer sera établie en application des dispositions de l'article 52 du Code des Marchés Publics. Les critères de sélection des candidats sont définis comme suit:

Capacités techniques et professionnelles: 70 %

Garanties financières: 30 %.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique au regard du mémoire technique justificatif. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

BBA-DC-ESTACADE-CERBERE

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 2.7.2015 - 17:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.7.2015 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le règlement de la consultation (R.C.) et le programme fonctionnel peuvent être obtenus directement par téléchargement sur le site <https://marches.cg66.fr> (après identification), ou par voie papier sur demande écrite (télécopieur ou courrier).

le candidat est invité à mentionner clairement dans les pièces qu'il remet au moins une adresse électronique qu'il autorise le pouvoir adjudicateur à utiliser pour la transmission officielle des informations relatives à la suite de consultation. A cet effet, le candidat s'assurera du bon fonctionnement de sa messagerie électronique et veillera à accepter l'envoi d'un accusé de réception de courriels. Le candidat prend connaissance de ce que le pouvoir adjudicateur pourra utiliser la ou les adresses électroniques communiquées pour lui transmettre les informations et notifications officielles relatives à la procédure de marché, en lieu et place de courriers postaux, conformément aux textes en vigueur.

Nota: le présent dialogue compétitif bénéficie des dispositions des articles 57-ii-4° et 57-ii-5° du code des marchés publics (décret no2006-975 du 1.8.2006) relatives à la réduction des délais de consultation, le pouvoir adjudicateur ayant envoyé l'avis d'appel à la concurrence par voie électronique et mis à disposition le D.C. Complet par voie électronique.

Condition d'envoi des candidatures:

1) transmission support papier: Les candidats transmettent leur candidature sous pli cacheté portant les mentions

"candidature pour: RD 914 - remise en état de service des appuis des ouvrages de L'Estacade de Cerbere - ne pas ouvrir"

Les horaires d'ouverture du service sont les suivants: 9h-12h / 14h-17h

le service sera exceptionnellement fermé le 19.6.2015

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par voie postale par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des candidatures.

2) Transmission par voie électronique: Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante: <https://marches.cg66.fr>. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Par contre, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.5.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Montpellier

Postal address: 6 rue Pitot

Town: Montpellier

Postal code: 34000
E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Telephone: +33 467548100
Fax: +33 467547410
Internet address: <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Montpellier
Postal address: 6 rue Pitot
Town: Montpellier
Postal code: 34000
E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr
Telephone: +33 467548100
Fax: +33 467547410
Internet address: <http://www.ta-montpellier.juradm.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.5.2015